

## **Mobilisation à la Direction Générale des Finances Publiques**

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) subit depuis une quinzaine d'années des attaques sans précédent sous couvert de contrainte budgétaire. Depuis 2002, les gouvernements changent mais le dogme de la réduction du déficit public reste, avec un seul angle la réduction de la dépense publique, et ce en priorité à la DGFIP.

Ces choix successifs ont amené une retrait de l'action publique et des services qui la mettent en œuvre.

La DGFIP s'est voulue « exemplaire » en la matière. Ainsi 36 000 emplois ont été supprimés depuis 2002, 631 trésoreries fermées depuis 2009 éloignant peu à peu l'usager (contribuables, collectivités locales...) du service public et qui dégradent l'exercice des missions et les conditions de vie au travail des agents. Au quotidien, les agents, dont l'engagement professionnel est reconnu, ne peuvent plus faire face à la charge de travail, qu'il s'agisse d'accueil, de gestion des dossiers, de lutte contre la fraude fiscale, de conseil aux collectivités locales...

A cette situation, vient s'ajouter la mise en œuvre du prélèvement à la source, volonté politique, assumée par l'administration. Ainsi ce chantier gigantesque, sur lequel notre organisation syndicale s'est toujours montrée critique en détaillant les raisons de son opposition à ce projet ([voir le livre vert sur la PAS](#)), va à nouveau soumettre les agents à de nouvelles pressions avec des sollicitations des contribuables et de mise en œuvre technique de cette nouvelle modalité de recouvrement de l'impôt sur le revenu.

La DGFIP est aujourd'hui clairement affaiblie, elle est en danger.

Face à une telle situation, Solidaires Finances Publiques avec les organisations syndicales CGT Finances Publiques et FO DGFIP, ont décidé d'appeler les personnels à s'exprimer et à se mobiliser au plan local et national pour contrer la destruction en œuvre dans notre administration.

Le cadre national et local d'actions a débuté le 10 octobre et se prolongera jusqu'à la fin de l'année. Cette période sera marquée par le lundi 17 octobre, jour d'échéance de la Taxe foncière, par le blocage d'un certain nombre de sites sur l'ensemble du territoire et le mardi 15 novembre, date d'échéance de la Taxe d'habitation, par un appel à la grève.

Cette mobilisation nous est imposée par l'absence des réponses aux revendications légitimes des personnels portées depuis de longs mois, des responsables administratifs et politiques.